

# LE CARILLON

Volume 9 / numéro 1 / février 2014

## du quartier Saint-Sauveur



1

### Nos services de proximité en péril

Vers la fin du sans rendez-vous à la Clinique médicale Saint-Vallier ?



5 La fin du Centre Durocher

7 Un plan de déplacement pour les écoles du quartier

13 Le Café solidaire du Tam-Tam Café



Le journal du  
Comité des citoyens  
et citoyennes  
du quartier  
Saint-Sauveur

# LE CARILLON

Volume 9 / numéro 1 / mars 2014

## du quartier Saint-Sauveur



## Veillez prendre un rendez-vous...

Par Marie-Joëlle Lemay Brault

Un encadré paru dans le Droit de Parole de février a semé un vent de panique. Depuis au Comité, plusieurs personnes nous contactent, alarmées par cet appel à la mobilisation contre la fermeture de la clinique médicale Saint-Vallier. Bien qu'il ne soit pas exact de dire que la clinique est menacée de fermer, ces vives réactions montrent bien l'importance d'un service de santé de proximité, au cœur d'un quartier dont la population est plus vulnérable et pas particulièrement en bonne santé.

### Rétablir les faits

La clinique médicale Saint-Vallier ne va pas mettre la clé dans la porte. Ce groupe de médecine familiale (GMF) établi dans Saint-Sauveur continuera d'offrir des services et ce, aussi longtemps que son équipe dévouée le pourra. Les personnes y ayant leur médecin de famille peuvent donc être rassurées, elles continueront d'être suivies. La menace de fermeture concerne le volet sans rendez-vous de la clinique.

Par une entente de services avec le Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale (CSSS-VC), la clinique Saint-Vallier est une clinique-réseau.

Ainsi, son équipe de médecins doit offrir des horaires sans rendez-vous, notamment les soirs et les fins de semaine, en plus des services réguliers. Elle est la dernière du genre dans le secteur de la Basse-Ville et du Vieux Limoilou. Cela rend d'autant plus préoccupante, la perte éventuelle de ce service.

### Pas de relève dans les quartiers défavorisés

La clinique Saint-Vallier fait face à un problème criant de recrutement. L'équipe actuelle composée de 10 médecins, vieillit en plus d'être appelée à rétrécir dans les années à venir. Le cadet de l'équipe a 49 ans, tandis que six autres ont plus de 60 ans. Quelques-uns ont annoncé leur départ prochain à la retraite. Malgré de vaillants efforts et la profonde conviction que leur pratique est stimulante et nécessaire, l'équipe de la clinique ne parvient pas à attirer la relève.

Or, comme elle doit indiquer en mai prochain, si elle renouvelle ses baux et puisqu'elle s'épuise, en tenant à bout de bras le service sans rendez-vous, la clinique se

trouve face à un constat bien réel et un choix cruel. Celui de devoir mettre fin au sans rendez-vous, dès l'automne 2014, si elle n'obtient pas de renfort ou l'assurance d'en obtenir à court terme.

Saint-Sauveur n'est pas le seul quartier dans cette situation. Plusieurs cliniques des quartiers centraux ou défavorisés, peinent aussi à recruter de nouveaux médecins au sein de leurs effectifs. L'attrait des méga-cliniques, plus modernes et offrant des conditions de pratique attrayantes y est p o u r

quelque chose. Pour M. André Fréchette, médecin à la Clinique Saint-Vallier, la préoccupation n'est pas uniquement celle de l'avenir de leur clinique, mais aussi celle de la couverture des services médicaux. Selon lui, le modèle médical priorisé doit absolument tenir compte des caractéristiques de la population, de la géographie du milieu et des besoins spécifiques en matière de santé.

### À qui la responsabilité ?

Le 6 février dernier, nous avons interpellé le conseil d'administration du CSSS-VC et le 20 février,



La Clinique médicale Saint-Vallier, située au coin des rues Montmagny et Saint-Bernard est la dernière à offrir du sans rendez-vous en Basse-Ville. Photo: Ronald Lachapelle.

celui de l'Agence de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale. À des niveaux différents, ces deux instances sont responsables de la santé de la population sur le territoire qu'elles couvrent et donc,

*La clinique Saint-Vallier fait face à un problème criant de recrutement.*

redevables. Par ailleurs, ce n'est pas forcément l'impression qu'elles ont donné, surtout la seconde. Le directeur général du CSSS nous a dit être saisi du dossier, avoir commandé une étude et travailler à la recherche d'une solution axée sur les moyens d'attraction et les conditions de pratique. On devait nous donner rendez-vous afin de bien partager l'information sur la situation, ce qui trois semaines plus tard, n'a toujours pas été fait. Du côté de l'Agence de santé, les réponses évasives de la direction n'ont rien eu d'éclairant ou de convaincant par rapport au rôle actif qu'elle pourrait jouer. On ne s'en lave pas les mains, mais on joue la carte du : « Hors de notre pouvoir. Pas d'emprise sur le recrutement dans les cliniques. Responsabilité de la clinique... ».

Il y a, entre les documents, les discours et les actions des instances gouvernantes, une forme d'hypocrisie exprimée à l'égard des plus défavorisés. On reconnaît les difficultés, les besoins particuliers et l'importance des services comme celui de la clinique Saint-Vallier, mais on ne semble pas se presser d'y répondre, alors que le sablier s'écoule depuis un moment déjà. Le problème ne date pas d'hier. Leurs réponses portent sur les stratégies pour attirer les médecins en Basse-Ville et les moyens de satisfaire leurs désirs. C'est en effet une part importante du problème et de la solution. Mais qui

Suite à la page 6.

# LA PAGE DU COMITÉ



Réagissez à l'un ou l'autre de nos articles au [cccqss@bellnet.ca](mailto:cccqss@bellnet.ca) ou [418-529-6158](tel:418-529-6158)

ou par la poste au 301, rue de Carillon, Québec, Québec, G1K 5B3.

## Mission du CCCQSS

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) est né en 1969 de la volonté de résidents et résidentes de se regrouper afin de défendre leurs droits et leurs intérêts dans le quartier. Depuis plus de 40 ans, il est à l'écoute des besoins des gens du quartier et il est sans cesse à l'affût des changements qui influencent leur qualité de vie. Il est vivant grâce aux gens qui s'y impliquent.

## Le CCCQSS est sur Facebook

Pour être au courant des dernières nouvelles et actions, ajoutez à votre liste d'amis le Comité Citoyen-nes Quartier Saint-Sauveur. Vous pourrez voir nos photos, extraits vidéo et entrer en contact avec notre réseau. [facebook.com/cccqss](https://facebook.com/cccqss)



## Le CCCQSS est aidé financièrement par :



Fonds de solidarité des groupes populaires

Comité de rédaction : Françoise Bellemare, Frédéric Côté et Marie-Joëlle Lemay Brault

Coordination : Marie-Joëlle Lemay Brault

Collaborations : Atout-Lire, Françoise Bellemare, Louis Bernier-Héroux, Aude Chavez (BD), Frédéric Côté, Christian Loupret, Nicolas Lefebvre-Legault, Marie-Joëlle Lemay Brault, Éric Martin, Justin Moisan, Émilie Soumis-Pilon et Nicol Tremblay.

Correction: CCCQSS et comité de rédaction

Mise en page : Justin Moisan

Photo page couverture : Justin Moisan

Le Carillon est publié à 7 500 exemplaires et distribué gratuitement dans le quartier Saint-Sauveur.

Imprimé par Les Publications Lysar, courtier.

Les articles publiés n'engagent que leur-s auteur-e-s

Conception graphique: Anorak Studio

## Vous aimez le Carillon ? Vous souhaitez devenir membre du Comité ?

Le journal le Carillon est une initiative du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS). Sa production est financée par le Comité et les revenus publicitaires. Il est distribué dans le quartier à plus de 7500 copies. Vous voulez appuyer le comité de rédaction du journal ?

Devenez membre du CCCQSS. Vous recevrez ainsi notre bulletin de liaison, le Petit Potin, par la poste ou par courriel. Nous vous transmettrons les informations et invitations privilégiées concernant nos différentes activités sociales et militantes.

Vous pourrez aussi vous impliquer au sein des différents comités (journal, logement, mobilisation, socio-culturel, Plan de mobilité durable, etc.). Ces comités travaillent tous de façon inclusive et démocratique. **Venez y contribuer!** En tant que membre, vous pourrez également prendre part à la vie démocratique du Comité, obtiendrez le droit de vote aux assemblées générales annuelle et d'orientation ainsi que la possibilité de vous présenter au conseil d'administration.

En devenant membre ou en renouvelant votre carte, vous montrez votre appui pour le travail du Comité et contribuez à la vitalité de Saint-Sauveur. •



Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

\_\_\_\_\_

Nom Prénom

\_\_\_\_\_

Adresse

\_\_\_\_\_

Téléphone Courriel

Oui, je souhaite m'impliquer au CCCQSS

Paiement:  3\$ (sans emploi & précaires)  
 5\$ (salarié-e-s)  
 Je désire faire un don de \_\_\_\_\_ au CCCQSS\*

Prière de nous faire parvenir votre paiement au 301, rue de Carillon, Québec, G1K 5B3. Les chèques doivent être émis à l'ordre du CCCQSS. Merci!

\* Le CCCQSS peut émettre des reçus de charité.

# AMÉNAGEMENT URBAIN

## Passerelle cyclo-piétonne: La Ville refuse les consultations publiques

Par *Éric Martin*

Jetant du revers de la main les demandes des conseils de quartier de Saint-Sauveur et de Vanier pour tenir des consultations publiques, la conseillère municipale Chantal Gilbert a plutôt annoncé qu'il n'y aurait qu'une simple séance d'information concernant la future passerelle reliant notre quartier à la rue Bourdages dans Vanier. Cette séance d'information devrait avoir lieu vers la fin du mois de février...

Bien que dans Saint-Sauveur, le Comité, la Société de développement commercial et le Conseil de quartier s'opposent en bloc à l'emplacement choisi pour la passerelle, l'exécutif de la ville persiste dans sa lancée et impose l'emplacement d'une infrastructure dont les coûts sont passés depuis l'été dernier, de 1,6 à 2,1 millions de dollars.

### Pourquoi ailleurs que dans le parc Victoria

Notre vision du dossier est que l'emplacement de cette passerelle est important pour les citoyens et les citoyennes et qu'il devrait être déterminé selon des critères précis tels que la sécurité, l'usage utilitaire et récréatif, la connectivité et la fluidité des déplacements. Nous pensons aussi que le développement économique possible engendré sur Saint-Vallier Ouest, devrait être pris en compte puisque de nombreux logements ont été construits aux abords de la rue Bourdages et que d'autres projets de construction sont à venir.

En s'appuyant sur ces critères, nous continuons de penser que la passerelle devrait se situer dans l'axe de la rue de Carillon plutôt que dans le parc Victoria. Mais également que l'option de la rue Bigaouette mérite d'être évaluée sérieusement puisqu'elle présente en plus, l'avantage d'être une chaussée désignée pour les cyclistes.

Cependant, la Ville projette de construire la passerelle dans l'axe de la rue Plessis vers le Parc Victoria, alors que cet emplacement se trouve proche de l'autoroute Laurentienne où il y a déjà un passage piéton sécuritaire et d'accessibilité universelle.

### Non, nous ne consulterons pas !

Ainsi, pour cet investissement majeur s'élevant à 2,1 millions de dollars, nous revendiquons un emplacement optimal pour la sécurité et le confort des usagers. Mais surtout, qu'il soit déterminé en tenant compte des intérêts de la population et de ses besoins de mobilité. Voilà pourquoi, nous demandons des consultations publiques sur le sujet. Or, en refusant de consulter les citoyens des deux rives et de réaliser une étude de mobilité poussée, la Ville indique clairement que les questions de



Cette photo, prise du futur emplacement de la passerelle montre la courte distance (300 mètres) qui la sépare de celle de l'autoroute Laurentienne. Dans l'autre direction, la future passerelle serait à 1 km de Marie-de-l'Incarnation. Le lieu choisi n'est définitivement pas à mi-chemin entre les deux passerelles existantes. Photo: Justin Moisan.

coût l'emportent sur la qualité des aménagements.

Fatiguée d'être interpellée et confrontée dans ce dossier, Madame Chantal Gilbert a même menacé, à mots couverts, de retirer le projet. Elle a laissé entendre qu'une autre passerelle envisagée entre Limoilou et l'Écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres avait aussi besoin d'être financée. Doit-on comprendre que s'il est trop compliqué de nous satisfaire, le problème serait facilement réglé simplement en éclipsant le projet ?..

Souhaitons qu'il n'en soit pas ainsi et que pour ce nouveau projet, la Ville réalise une étude de mobilité

sérieuse afin de déterminer l'emplacement optimal pour l'ensemble des acteurs concernés. Sans quoi, les bons discours de nos élus ne seront que vœux pieux, leurs réalisations trahissant par le fait accompli, leur faible volonté politique à favoriser les transports actifs (marche, vélo).

Finalement, nous ne pouvons que déplorer l'incohérence de cette décision puisque la Ville de Québec rejette notre avis concernant la passerelle cyclo-piétonne. Pourtant elle fait appel à nos services dans la lutte aux îlots de chaleur et pour l'amélioration de la propreté. Elle reconnaît notre expertise pour améliorer la sécurité aux intersections ainsi que pour mobiliser la population autour d'autres enjeux de mobilité. Quel dommage de venir souffler le froid sur une collaboration que l'on s'efforce de bâtir d'années en années! •



# JOURNÉE DES FEMMES

## Le Centre des femmes Basse-Ville Une ressource dédiée aux femmes du quartier

Par Françoise Bellemare

Situé en plein cœur de Saint-Sauveur depuis l'an 2000, le Centre des Femmes de la Basse-Ville a été créé par des résidentes du quartier pour offrir un lieu de rencontre et d'échange aux femmes et les sortir de l'isolement. La mission de l'organisme est de travailler à l'amélioration des conditions de vie des femmes, tant au point de vue individuel que collectif, par la collaboration et l'entraide.

« On a fêté notre 30e anniversaire l'an dernier », nous rappelle Monique Foley, coordonnatrice du Centre, où elle travaille depuis 15 ans. « On reçoit un peu plus de 4 000 visites de personnes et de groupes par année et ça se

maintient au fil des années », poursuit-elle. Il s'adapte aux besoins formulés par les femmes qui utilisent ses services.

Ainsi, que ce soit par les *cafés rencontres*, les démarches de groupe ou d'autres activités, l'organisme propose plusieurs possibilités de rencontre aux femmes, celles du quartier et toutes celles qui sont intéressées. Et qu'en est-il des conditions de vie spécifiques aux femmes de Saint-Sauveur ? Bien que les réalités varient, « les défis sont les mêmes pour toutes les femmes : l'inégalité, l'accès à l'emploi, la conciliation travail/famille, les relations de travail et amoureuses, la pauvreté. Il s'agit de les

accompagner pour qu'elles prennent leur place », soutient Madame Foley.

À l'approche du 8 mars, *Journée internationale des femmes*, le Centre vous invite à prendre part à une marche festive (mixte) et un brunch de solidarité (non mixte), activités encadrées par la Coalition régionale de la Marche mondiale des femmes de Québec. Le thème de l'activité, *Des clés à la portée de toutes*, exprime les nouveaux espaces conquis par les femmes dans notre société. Il présente le féminisme comme une vision d'espoir pour un monde en recherche de liberté, d'égalité, de paix, de justice et de solidarité. •



### À l'invitation de la Coalition régionale de la Marche Mondiale des Femmes de Québec Horaire des activités pour la Journée Internationale des Femmes

#### 10h30, Marche Festive (mixte)

Départ de l'Église Jacques-Cartier  
190, rue Saint-Joseph Est  
(coin Caron)  
Autobus 801/802/1/80

#### 12h00, Brunch de la solidarité (non-mixte)

Club social Victoria (170, rue du Cardinal-Maurice-Roy)

Inscription nécessaire pour le brunch

**avant le lundi 3 mars 17h**

au 418.522.8854 poste 2

Coût : 5 \$. **Gratuit** pour celles qui ne peuvent pas contribuer

***Rires et solidarité féministe !***

Pour information ou en cas de tempête : 418.622.2620

# VIE DE QUARTIER

## Démolition du Centre Durocher Une nouvelle perte de service pour Saint-Sauveur

Par Nicol Tremblay

**Le Centre Durocher, a ouvert ses portes le 10 septembre 1950. Au cœur de Saint-Sauveur, cette corporation privée anime donc le quartier depuis 63 ans. Au départ, il était la propriété des Pères Oblats. La corporation telle qu'on la connaît, a obtenu son incorporation en 1977 et obtenu des Oblats, la propriété du bâtiment en 1979. Depuis ses débuts, le Centre a offert une multitude d'activités pour tous les âges, mais surtout pour les jeunes du quartier.**

### Retour en arrière

Un peu avant le 60e anniversaire du Centre, le conseil d'administration a senti le besoin de le rénover pour mieux répondre aux besoins de la population. À partir de 2007, des démarches furent entreprises auprès de la Ville de Québec pour évaluer les possibilités de financer sa modernisation.

Ces démarches n'ont pas fonctionné. La Ville de Québec semblait avoir d'autres plans en tête comme celui de palier au manque d'animation du Centre Monseigneur Bouffard, un bâtiment qui lui appartient et se qui se trouve en bien meilleur état. Elle a d'ailleurs offert aux dirigeants du Centre Durocher de prendre le mandat et d'assumer la démolition du Centre Durocher. Pour la Ville, visiblement, il y avait un centre communautaire en trop dans le quartier et c'est le Centre Durocher.

### Des choix à faire, mais de véritables options

Les gens du Centre Durocher étaient d'accord pour gérer l'animation du Centre Monseigneur Bouffard, mais ils désiraient quand même continuer leur travail au Centre Durocher. Cependant, devant l'impossibilité de faire financer les rénovations, ils ont dû se résoudre. Après avoir sondé le marché immobilier, ils ont donc demandé à Action-Habitation, un groupe de ressources techniques (GRT), de développer un projet de logements communautaires.



La salle de quille est l'un des services qui sera définitivement aboli avec la fermeture du Centre Durocher. Photo : Justin Moisan.

La Ville de Québec a accepté de donner le contrat d'animation du Centre Monseigneur Bouffard aux gens du Centre Durocher par des ententes renouvelables aux trois mois. Selon une source anonyme, la Ville aurait laissé entendre aux dirigeants du Centre Durocher qu'une entente à long terme viendrait si le Centre Durocher était démoli et que le terrain dédié à une nouvelle vocation.

### De centre communautaire à coopérative

Au début de 2013, le conseil d'administration du Centre Durocher ne voyant pas d'autre solution que la démolition du Centre et la vente du terrain, a décidé de créer la Corporation de la résidence Centre Durocher

*«en criant ciseaux, la corporation aurait obtenu facilement l'appui d'une multitude d'acteurs, dont celui massif, de la population »*

visant la construction d'un nouveau bâtiment selon les modalités suivantes : 54 logements communautaires, un espace pour le Centre de la petite enfance (CPE) qui passera de 28 à 60 places, 15 cases de stationnement, un espace pour un centre de jour pour personnes avec une déficience intellectuelle et une salle communautaire.

Selon les dernières informations, le projet pourrait commencer au printemps 2015. Cependant la corporation du Centre Durocher attend toujours la confirmation de la Ville de Québec pour l'acceptation du projet des 54 logements communautaires. Les activités d'animation du Centre Durocher sont déménagées au Centre Monseigneur Bouffard, et le reste des activités déménageront à l'été 2014. Cependant la Corporation du Centre Durocher espère toujours une entente à long terme avec la Ville pour la gestion du Centre Monseigneur Bouffard.

### La loi du silence...

#### Ça suffit !

Pour sa part, le Comité tient à rappeler qu'appartenant initialement aux Oblats et qu'il a été cédé pour servir la communauté de Saint-Sauveur. Pour cette raison, nous croyons qu'il devrait continuer de servir à l'ensemble de la population. Le Comité ne partage pas la lecture de la corporation du Centre Durocher, voulant qu'il n'y avait rien à faire pour le rénover. Selon nous, en criant ciseaux, la corporation aurait obtenu facilement l'appui d'une multitude d'acteurs, dont celui massif, de la population.

Nous déplorons le manque flagrant de transparence envers la population. Le Centre Durocher, n'a diffusé



*Un autre service de proximité qui s'envole ! Bien que l'on parle de relocalisation et non pas de fermeture, la disparition du Centre Durocher représente bel et bien une perte dans le cœur des gens du quartier..*

que trop discrètement le fruit de ses décisions et en aucun moment pris la parole publiquement et ouvertement dans ce dossier. Du côté de la Ville, d'où vient le refus déclencheur, elle n'a pas cru bon d'expliquer à la population sa décision de soustraire un centre communautaire au quartier Saint-Sauveur. Cette politique du silence n'a créé que du mécontentement, de la consternation et de la frustration. Selon, nous, il s'agit d'un mépris envers la population.

Les décisions des élus et des responsables d'organismes ont des impacts dans le quotidien des citoyens et des citoyennes qui se trouvent privés de services de proximité. Face au silence d'acteurs qui semblent travailler en catimini, nous tenons à souligner le travail de Line Plamondon et Lise Beaupré, deux citoyennes engagées. Ensemble, elles ont monté un dossier, rencontré les divers intervenants, fait signer une pétition et créé le Comité de sauvegarde du Centre Durocher.

### La moins pire des alternatives

Le Comité ajoute sa voix à celles des nombreuses

Suite à la page 14.

# VIE DE QUARTIER

## Les petits et l'hiver : bouger dans Saint Sauveur !

Par Émilie Soumis-Pilon

**Novembre 2012. Arrivée d'un gros camion de déménagement et de deux petites filles accompagnées de leurs parents. Un 5 1/2 au 3e étage tout blanc, tout vide, dans un quartier inconnu.**

Un an plus tard, le plancher du grand appartement tout vide est constamment envahi de jouets, de nourriture, de linge sale, de six petits pieds et deux mains qui courent toute la journée. Hé oui ! Il y a maintenant trois petites filles. Les rires résonnent dans la maison et les cris et chansons, dans la rue. Le quartier n'est plus inconnu. On s'y sent maintenant très bien. Mais laissez-moi vous raconter un peu les défis de l'hiver pour mes tout-petits.

### Survivre à l'habit de neige

Premier hiver, on a survécu et essayé de découvrir un peu le sympathique quartier. Puis, les petites robes-soleil et les jeux d'eau ont fait le bonheur des filles durant l'été. Deuxième hiver dans le quartier : la rivière Saint-Charles est toujours aussi magnifique et croustillante sous les pas. On aime beaucoup glisser sur les petites pentes du bord de la rivière, se promener dans les rues du quartier ou jouer sur les immenses montagnes qui envahissent les stationnements.

Mais quand tu as 9 mois, 2 ans ou même 5 ans, ton habit de neige te fait ressembler à un astronaute et tu ne sembles même plus avoir de cou, sans compter que tu respires comme dans un aquarium avec ce satané cache-col que ta mère veut toujours replacer malgré tes protestations... Déjà tout un défi de s'habiller, reste celui d'arriver à marcher !

### Activités découvertes

Depuis Noël, des épisodes de froid intense nous ont assaillis. Il fait alors non seulement froid, mais il fait -1 000 ! On adore l'hiver soit dit en passant. Mais à -30 ... Quand les joues veulent ressembler à des tomates bien mûres et que les petits orteils peuvent presque devenir des frites congelées, on aime bien se réchauffer en bonne compagnie.

*On aime  
beaucoup  
glisser sur les  
petites pentes  
du bord de la  
rivière.*

Au fil de nos rencontres dans le quartier, on a découvert Commun'Action (et la très sympathique Florence) où l'on peut participer à des cafés-rencontres et avoir accès à une salle de jeux une fois par semaine. Jeunes Musiciens du Monde nous permet aussi d'avoir accès à des cours d'éveil musical et bien sûr, il y a toujours les activités des bibliothèques.

### Un projet activités physiques à développer

Mais pour courir, se défouler, crier, danser, jouer au ballon... Il me semble qu'il doit sûrement y avoir un gymnase inoccupé les jours de semaine, dans lequel les tout-petits pourraient faire davantage d'exercice. Est-ce que nos enfants d'âge préscolaire (1-4 ans) font sérieusement 180 minutes d'activité physique par jour comme le recommande les *Directives canadiennes en matière d'activité physique* ?



Glisse et sourires sur les bords de la Saint-Charles. Photo: Émilie Soumis-Pilon.

Un tel endroit serait sûrement très apprécié des familles ayant de jeunes enfants à la maison ainsi que des milieux de garde qui ont souvent peu de place pour faire bouger les petits. Bien sûr, cet endroit devrait être gratuit et accessible quelques fois dans la semaine pour permettre aux gens de bien profiter de l'endroit. À quand ce projet dans notre sympathique quartier ? Le rêve serait même d'avoir un parc intérieur, des modules de jeu... Rêve fou ou réalisable ? •

### Des activités pour les enfants

Commun'Action : 418-922-6545

Jeunes Musiciens du Monde:

418-525-5400

.....  
: Suite de la page 1.  
:

: parlent des besoins de la population, de ses maux, de sa peur d'être laissée malade  
: et sans accès à des services de première ligne. Que font ces dirigeants, supposés  
: veiller sur notre santé, de leur responsabilité populationnelle ? Et pourquoi ce  
: devrait être absolument attrayant de soigner du « vrai monde », des « pauvres » ?  
: Où sont les médecins de cœur et les décideurs courageux ?

### Quand pauvreté rime avec inégalités de santé

: Le ministère de la santé et des services sociaux (MESS) identifie l'accès à des  
: services de première ligne (médecin de famille) comme étant un déterminant de  
: la santé des populations. Il se donnait l'objectif, entre 2010-2015, de donner accès  
: à un médecin de famille à un plus grand nombre de personnes. Au niveau régional  
: et local, se sont l'Agence de santé et le CSSS qui sont responsables d'assurer  
: la réalisation des orientations et des stratégies ministérielles. Or, ici, c'est loin  
: d'être chose faite. Dans les années à venir, un nombre grandissant de personnes  
: chercheront un médecin de famille.

: On recule plutôt que d'avancer. Les inégalités se creusent. D'ailleurs, le Directeur  
: régional de santé publique et l'agence de santé, publiait en 2012, un rapport  
: indiquant des inégalités de santé évidentes entre les gens de la Haute-Ville et ceux  
: de la Basse-Ville. Bien des facteurs entrent en ligne de compte : l'environnement,  
: les habitudes de vie, le niveau socioéconomique, le logement, mais l'accès et la  
: disponibilité de services santé n'y sont certainement pas pour rien... •

# MOBILITÉ DURABLE

## Un plan pour sécuriser les abords des écoles

Par Louis Bernier-Héroux et l'équipe du Comité

**Pas étonnant que la sécurité dans leurs déplacements actifs et ceux de leurs enfants soit l'une des préoccupations souvent nommée par les résidents de Saint-Sauveur. Une étude nous apprend que dans chacune des trois écoles primaires du quartier, près de 70 % des enfants utilisent la marche ou le vélo pour se rendre à l'école. Et si plusieurs sont à deux pas de l'école, d'autres ont une distance considérable à parcourir.**

### Connaître les habitudes de déplacement

Pour la toute première fois, une analyse complète des enjeux de sécurité aux abords des trois écoles du quartier Saint-Sauveur a été réalisée. Celle-ci est présentée dans le document intitulé *Plan de déplacement des écoles du quartier Saint-Sauveur*, rédigé par Accès transports viables et Vivre en Vivre. L'étude s'insère dans le



À l'intersection de Raoul-Jobin et de Marie-de-l'Incarnation, le rôle des brigadiers scolaires prend tout son sens alors que les enfants doivent traverser l'artère nord / sud la plus importante du quartier Saint-Sauveur.

programme *À pied, à vélo, ville active*. Celui-ci vise à favoriser le recours à la marche et au vélo par les élèves de niveau primaire, entre le domicile et l'école. C'est le meilleur âge pour apprendre à apprécier ces modes de déplacement.

L'analyse se fonde sur un long travail d'enquête qui a permis de tracer un portrait fidèle des habitudes de déplacement des élèves et des obstacles qu'ils rencontrent sur le chemin de l'école. Grâce à la collaboration des trois écoles du quartier, soit Marguerite-Bourgeoys, Sacré-Cœur et Saint-Malo, un sondage a notamment pu être distribué aux parents des élèves et des activités

d'observation sur le terrain ont été organisées. La Ville de Québec a également collaboré en fournissant diverses données sur l'état du réseau routier et de la circulation.

### Des constats qui font dire « Vive les brigadiers ! »

Les renseignements les plus frappants furent certainement ceux fournis par la Société d'assurance automobile du Québec portant sur les accidents impliquant un piéton ou un cycliste et qui relèvent un nombre particulièrement élevé d'accidents, dans Saint-Sauveur. En effet, entre 2005 et 2011, pas moins de 168 accidents y ont été répertoriés, soit une moyenne de deux accidents par mois. De ce nombre, 19 accidents impliquaient des enfants, dont 7 à vélo. Cela équivaut à près de trois enfants accidentés par an. C'est trop ! Et ça fait dire qu'il y a du boulot à faire pour sécuriser notre quartier qui est l'un de ceux où la proportion d'enfants est la plus élevée.

C'est sans surprise le long des grands axes routiers, tels que le boulevard Charest Ouest, la rue Marie-de-l'Incarnation et la rue Saint-Vallier Ouest, qu'ont eu lieu la plupart des accidents du quartier. Or, on sait bien que malgré ce triste bilan, ces axes routiers sont parcourus ou traversés par des centaines de jeunes élèves



Sur des Oblats, où se trouve la signalisation indiquant la zone scolaire et la limite de vitesse de 30 km/h ? Pourtant près de 70 % des écoliers de Marguerite-Bourgeoys circulent à pied ou à vélo chaque jour. Photos: Louis Bernier-Héroux.

chaque jour. C'est particulièrement le cas des enfants de l'école Saint-Malo, située directement sur Marie-de-l'Incarnation, à l'intersection de Raoul-Jobin. Le bassin de fréquentation de cette école s'étend entre l'Aqueduc / Saint-Luc à l'est jusqu'à la rue de Verdun à l'ouest du quartier. Puis de la falaise, au sud, jusqu'au boulevard Wilfrid-Hamel, au nord où de nombreux enfants habitent Place-de-la-Rive. Imaginez la charmante marche matinale le long du boulevard qui reçoit chaque jour entre 15 000 et 20 000 voitures !..

### La sécurité à pied à vélo, l'affaire de tous

Le *Plan de déplacement des écoles du quartier Saint-Sauveur*, qui a été transmis à tous les partenaires et collaborateurs du programme, sera déposé à la fin mars au Conseil de quartier de Saint-Sauveur. Il propose plusieurs pistes de solution pour agir sur les enjeux de sécurité aux abords des écoles du quartier. Ces propositions vont du désencombrement des trottoirs, en passant par la réduction de la vitesse dans les rues résidentielles, jusqu'à la reconfiguration de grands axes routiers ou d'intersections. L'idée étant d'apaiser la circulation et de sécuriser les déplacements des enfants et du reste de la population.

Avec la mobilisation de plusieurs acteurs du milieu municipal, scolaire, communautaire et institutionnel, nous espérons que des actions soient entreprises rapidement afin que les parents ne craignent plus de laisser se promener leurs enfants. •

**ckia** 88,3 FM

TENDEZ L'OREILLE,  
ON PARLE DE VOUS...

# LUTTES SOCIALES

## Des peanuts pour les groupes en défense collective des droits

Par Nicolas Lefebvre-Legault et Justin Moisan



**L'injection de 162 millions de dollars sur trois ans dans le financement de l'action communautaire annoncée par le gouvernement Marois ne satisfait pas les groupes de défense des droits. Les «mal-aimés» du communautaire ont peur d'être laissés pour compte et veulent obtenir des garanties.**

### Sous-financement

En 2001, l'État québécois a reconnu le rôle primordial joué par les groupes communautaires au sein de la société en adoptant la politique gouvernementale sur l'action communautaire. Cependant, le niveau de financement des organismes en défense collective des droits n'a à peu près pas bougé depuis ce moment. La plupart des groupes n'ont bénéficié que d'un relèvement de quelques centaines de dollars en dix ans. En fait, nous assistons à un constant appauvrissement des organismes dont le financement est à toute fin pratique, gelé depuis cinq ans.

Les groupes de défense collective des droits sont d'ailleurs les parents pauvres de l'action communautaire autonome. En 2011-2012, le soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale

des organismes communautaires était en moyenne de 122 046 \$, alors que pour ceux en défense collective des droits, il n'était que de 54 081 \$. Ce sous-financement compromet l'action des groupes, à un moment où les écarts se creusent entre les plus riches et les plus pauvres, et où les besoins font de plus en plus nombreux.

### Laissés pour compte

Le 24 octobre dernier, plusieurs milliers de personnes ont battu le pavé à Québec pour la marche Soutenir le communautaire. Par la suite, le gouvernement du Québec a fait l'annonce d'un nouveau financement de 162 millions de dollars sur trois ans. Une bonne nouvelle ? On peut penser que cet engagement a de quoi réjouir les groupes communautaires, mais si l'on considère que ce montant sera divisé parmi 4 000 groupes à travers tout le Québec, ça réduit l'excitation ! Selon un calcul rapide, voir les détails ci-contre, la hausse attribuée à chaque groupe de défense de droits pourrait se limiter à 2 500 \$ par an. Considérant les besoins et les défis auxquels sont confrontés les organismes, cette promesse semble n'être que de la poudre aux yeux.

### La reconnaissance passe par un meilleur financement

Les groupes en défense collective des droits veulent des garanties à l'effet qu'ils ne seront oubliés par le gouvernement. Ils veulent savoir combien d'argent sera effectivement réservé à la défense des droits dans les hausses annoncées l'automne dernier. Si jamais le gouvernement devait être défait lors du dépôt du budget, les différents partis devraient aussi prendre des engagements à ce sujet. Rappelons que, selon les seuils planchers établis par les représentants du mouvement communautaire, un organisme dans sa phase de consolidation devrait recevoir un financement de base de 120 000\$ par année.

Globalement, le mouvement communautaire a réussi à atteindre ces seuils, toutefois, avec 54 081\$ en moyenne, les groupes de défense collective des droits sont très loin du compte. Solidaires, les groupes populaires sont déterminés à obtenir un financement conséquent à leur pleine reconnaissance par l'État.

### La défense collective des droits Un vaste mouvement

Au Québec, l'action communautaire autonome regroupe environ 4 000 organismes, dont les trois quart sont financés par le Ministère de la santé et des services sociaux. La plupart offrent des services communautaires et de l'aide directe aux personnes. La défense collective des droits, un secteur de l'action communautaire, rassemble quant à elle près de 350 organismes communautaires dont la mission est de faire connaître et respecter des droits et de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

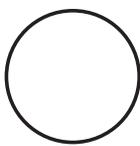
Dans la région de Québec on peut penser à des groupes aussi divers que le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur, l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF), ROSE du Nord, l'association de défense des droits sociaux (ADDS), la Ligue des droits et liberté ou encore les AmiEs de la Terre de Québec.

Suite à la page suivante.

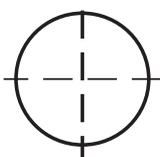
## Des belles promesses

Le 30 octobre dernier, le gouvernement annonçait son intention d'injecter 162 M dans le communautaire sur trois ans. Pour rendre les choses plus compréhensible, regardons l'impact possible de ces annonces sur une année financière. Il faut donc commencer par diviser 162 M par trois, ce qui nous donne 54 M par année.

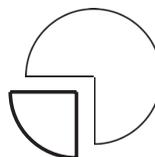
1) Sur une grande feuille ou un tableau dessinez une tarte de 54 M.



2) Divisez la tarte en quatre parts égales (chacune valant 13,5 M)



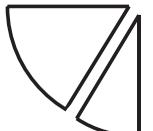
3) Retirez trois de ces parts qui iront aux groupes en santé et services sociaux. Pour un total de 40,5 M.



4) Prenez la part restante (13,5 M) et divisez-la en trois parts de 4,5 M chacune.



5) Retirez deux parts qui sont réservées aux 800 organismes communautaires financés par les autres ministères. Un total de 9 M.



6) Prenez la part restante (4,5M) et divisez-la en quatre parts de 1,1 M.



7) Retirez trois parts (3,3 M) pour les mesures d'employabilité d'Emploi-Québec.



8) Prenez la part restante (1,1 M). C'est la part qui ira au SACAIS. Divisez-la en 400 parts (350 groupes en DCD et 50 corporations de développement communautaire (CDC).



9) On obtient une moyenne de 2500 \$ par groupe de DCD



### Allons un peu plus loin dans les rumeurs...

Selon certaines sources, la ministre aurait la volonté de financer une trentaine de nouveaux groupes en DCD, ce qui représente 900 000 \$. Si on refait le calcul en prenant en compte cette rumeur, on obtient une moyenne de 500 \$ par groupe.

Source : RÉPAC-03-12

# PAGE DES LOCATAIRES

## Locataires, vous avez des droits ! Et le Comité peut vous aider à les faire respecter...

Par Justin Moisan

Au Comité nous recevons toutes sortes d'appels ou de visites de locataires qui vivent des problèmes de logement. Que ce soit en raison de logements mal entretenus, de hausses de loyer exorbitantes ou pour des reprises de logement, les gens ont besoin d'aide. Et c'est ce que nous faisons, renseigner le monde sur leurs droits en tant que locataires.



### Saviez-vous que vous avez notamment

#### le droit de :

- Refuser la hausse de votre loyer si elle est exagérée
- Refuser une reprise de possession
- Exiger un logement en bonne condition

Pour les hausses de loyer, il y a bien entendu des calculs à effectuer pour déterminer si elle est raisonnable ou non. Il est parfois possible de s'entendre à l'amiable avec le propriétaire, mais l'entente devrait tout de même être mise par écrit. Avant de signer quelconque papier que votre propriétaire vous présente, renseignez-vous. Sachez que vous disposez d'un délai d'un (1) mois pour répondre à un avis.

Si vous refusez une hausse de loyer, vous avez tout de même le droit de demeurer dans votre appartement. Le propriétaire doit alors s'adresser à la Régie du logement qui fixera le montant de la hausse. S'il ne fait pas cette démarche ou s'il ne tente pas de négocier avec vous, votre bail sera automatiquement reconduit aux mêmes termes que l'ancien.

Ne vous laissez pas impressionner par des propriétaires qui tentent de vous intimider, vous menacent de représailles ou vous mettent de la pression afin que répondiez rapidement. Vous avez des droits et pouvez les faire respecter. •

## En ces temps de renouvellement des baux, quelques informations pratiques à avoir en tête :

- L'avis d'augmentation de loyer doit être envoyé entre 3 à 6 mois avant la fin du bail, pour les baux d'un an;
- L'avis doit être fait par écrit, dans la même langue que le bail;
- L'avis doit comporter le nom du locataire, le montant du loyer actuel, le montant de la hausse exigée (\$ ou %) et le délai de réponse;
- Vous disposez toujours d'un (1) mois pour répondre;
- Trois choix s'offrent à vous devant un avis de hausse de loyer :
  - 1- Accepter la hausse
  - 2- Refuser la hausse et renouveler votre bail
  - 3- Ne pas renouveler votre bail et quitter le loyer

Suite de la page précédente.

C'est par l'éducation populaire autonome, l'action politique non-partisane, la représentation et la mobilisation sociale que ces groupes agissent pour améliorer les conditions de vie des citoyens et citoyennes. Au fil des ans, leurs actions ont

donné lieu à de nombreuses avancées sur plusieurs dossiers comme la construction de nouveaux logements sociaux, l'indexation des prestations d'aide sociale, la fermeture de la centrale nucléaire de Gentilly, etc. •

### Les impacts du sous-financement

Quels sont les impacts du sous-financement des groupes de défense collective des droits? Le premier est le manque de ressources humaines et le grand roulement de personnel. Forcément, quand on compare les conditions offertes par l'État avec les conditions de travail offertes dans les groupes, le choix est naturel pour bon nombre de travailleurs.

Le second est une réduction des services à la population. Il n'est plus toujours possible d'obtenir de l'aide dans les groupes communautaires en appelant de 9 à 5, sur semaine. Le service est souvent sur quatre jours, parfois moins, et il n'est plus rare de voir les groupes fermer durant l'été et une partie de l'hiver.

Le troisième est la nécessité constante de faire des choix déchirants chaque fois qu'émerge un nouveau besoin ou une nouvelle lutte (i.e. on coupe où?). La vie associative et militante en prend pour son rhume puisque la disponibilité, ou non, de ressources financières pèse de plus en plus lourd dans la balance au détriment d'autres considérations sociopolitiques.



# VIE DE QUARTIER

## À vos nains de jardin... Nouveau jardin communautaire

Par l'Arrondissement La Cité-Limoilou

**Au printemps prochain, sera inauguré un nouveau jardin communautaire dans notre quartier.**

Il est maintenant temps de s'inscrire pour obtenir une parcelle. Plusieurs lots sont encore disponibles en vue de l'été 2014. Le jardin communautaire Sacré-Cœur comptera environ 150 lots dont quelques-uns seront surélevés afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite ou ayant des besoins particuliers.

Chacun des lots devra être cultivé de manière autonome par un individu ou une famille. Par ailleurs, des points d'eau, des outils et des espaces de détente seront mis en commun pour l'ensemble des membres-jardiniers.

Un groupe de bénévoles élus verra à la gestion d'ensemble ainsi qu'à l'attribution des lots du jardin communautaire qui sera constitué en tant qu'organisme à but non lucratif. Année après année, les membres-jardiniers auront priorité sur leur lot, sauf dans

### S'inscrire au jardin Sacré-Coeur en deux étapes ?

1. Compléter le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la Ville de Québec ou en le par la poste.

2. Retourner le formulaire rempli par courriel ou par la poste à l'adresse indiquée.

418-641-6001



les cas de résiliation volontaire ou d'expulsion. Le coût des lots et les règlements internes du nouveau jardin seront déterminés par le conseil d'administration provisoire.

### Attribution des lots

- Priorité aux citoyennes et citoyens de l'Arrondissement La Cité-Limoilou;
- Priorité aux résidents du quartier Saint-Sauveur;
- Application du principe « premier arrivé, premier servi »;
- Un lot par adresse civile et ce dernier doit être cultivé exclusivement par les résidents de cette adresse. •

## Lady Robi... Une femme marquante du quartier

Par Françoise Bellemare

Elle a fait l'histoire et elle vient de Saint-Sauveur ! À l'approche du 8 mars, Journée internationale des femmes, il nous fait plaisir de vous présenter une femme bien du quartier, Alys Robi, chanteuse populaire et première star internationale du Québec.

### Alys Robi (1923-2011)

*Oh! Tico-Tico tic... Oh! Tico-Tico tac... Ce Tico-Tico met mon cœur tout en mic-mac.* Qui n'a jamais fredonné cette chanson ? Cette œuvre, nous la devons à Alys Robi, née Alice Robitaille le 3 février 1923 sur le boulevard Charest, dans notre quartier Saint-Sauveur.

Alys Robi est rien de moins que la première artiste du Québec à faire carrière à l'international. Canada, France, Angleterre (Londres), Hollande, Suisse, Mexique, Brésil, Argentine, Pérou, États-Unis (New York, Hollywood) : on l'applaudit et la convoite partout sur la planète. De chanteuse à comédienne, en passant par la radio, elle sera amenée, au cours de sa vie, à côtoyer les plus grandes vedettes du cinéma d'ici et d'ailleurs, des grands artistes burlesques et des musiciens, de Frank Sinatra, Nat King Cole, Jean Grimaldi à Gratien Gélinas.

Suite à la page suivante.

## Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur

### Cafés rencontres

Ateliers de travail citoyen

Inscription obligatoire  
418.529.6158

Venez discuter des solutions aux problèmes de mobilité avec nous !

**Mercredi 16 avril** ou

Centre Édouard-Lavergne  
**390, rue Arago Ouest**

17h30 : Souper (Gratuit)  
18h30 : Début de l'atelier  
21h : Fin

**Mardi 22 avril** ou

Centre Mgr Bouffard  
**680, rue Raoul-Jobin**

17h30 : Souper (Gratuit)  
18h30 : Début de l'atelier  
21h : Fin

**Lundi 28 avril**

Centre Durocher  
**290, rue de Carillon**

17h30 : Souper (Gratuit)  
18h30 : Début de l'atelier  
21h : Fin

Service de garde gratuit

Réservation  
418.529.6158



Comité des citoyens  
et des citoyennes  
du quartier Saint-Sauveur

pmdqss@bellnet.ca/www.cccqss.org



CONSEIL  
DE QUARTIER  
Saint-Sauveur

# CULTURE

## Tout commence ici, dans Saint-Sauveur

Elle chante pour la première fois à l'âge de quatre ans, lors de galas de lutte auxquels participe son père (pompier et lutteur). À cet âge, elle donne également des spectacles sur les Plaines d'Abraham, en plein air. À sept ans, elle présente son premier concert officiel au Capitole. Elle chante pour diverses radios et gagne des concours amateurs.

À l'âge de 13 ans (1936) débute sa carrière d'actrice à Montréal. Les années suivantes, elle chantera à la radio et poursuivra sa carrière dans les cabarets montréalais, ce qui marque un tournant. Elle se spécialise alors dans la musique latino-américaine. Sa carrière prend une nouvelle ampleur au cours de la deuxième Guerre Mondiale et elle enregistre *Tico-Tico* en 1942, qui remporte un succès énorme. Elle accepte ensuite plusieurs contrats fructueux qui la mèneront en Europe, en 1944, qu'elle quittera trois années plus tard pour s'installer au Mexique (1945) et à New York (1946). C'est le début d'une brillante carrière cinématographique pour la star québécoise, après qu'elle ait chanté dans le premier programme télévisé au monde, à la BBC en Angleterre.

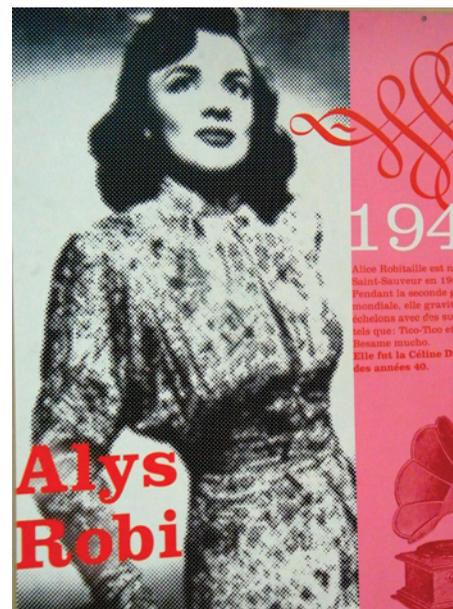


La maison d'Alys Robi au 391 boulevard Charest Ouest.  
Photos : Ronald Lachapelle.

## Changement de cap

En 1948, elle fait un grave accident de la route et interrompt sa carrière pour dépression nerveuse. Elle se retrouve, à 25 ans, à l'hôpital psychiatrique Robert-Giffard à Québec, où elle subit des traitements radicaux à l'insuline, des électrochocs et une lobotomie, réservée à cette époque aux maniaco-dépressifs et qui aujourd'hui, est strictement interdite au Québec et dans plusieurs pays du monde. En 1953, elle est libérée, mais est reçue par un accueil mitigé de son public, « étiquetée » par la maladie mentale.

Dès lors, elle se consacre à la défense des droits des malades mentaux et reconquerra la scène dans les années 60. Elle recevra le très vénérable *Ordre de la Saint-Jean* en 1985 de la reine Elisabeth II, pour avoir soutenu dignement la cause de la maladie mentale et est anoblie au rang de *Lady*. En 1989, elle



Ce panneau commémoratif se retrouve dans le hall d'entrée du Centre Durocher.

rencontre Christine Charbonneau (auteure-compositrice-interprète) qui lui écrit une chanson qui traite de la souffrance de la maladie mentale : *Un long cri dans la nuit*. Lady Alys la chantera en concert pour la dernière fois en mars 2011. Elle meurt deux mois plus tard à Montréal et une messe, à laquelle vous avez peut-être pris part, est tenue en son honneur dans la paroisse qui l'a vue naître, Saint-Sauveur. •

**À écouter :** Tico-Tico, Besame Mucho, Chica chica boum chic

**À voir :** *Ma vie en cinémascope* (2004), par Denise Filiatrault



## françaises à Québec



blabla... HIVER... blabla...  
MARRE DE S'HABILLER...  
blabla... TROP DE NEIGE...



blabla... PERMIS DE TRAVAIL  
blabla... IMMIGRATION...  
UNE HEURE AU TELEPHONE...



blabla... COLIS DE FRANCE  
FROMAGE... blabla...  
FOIE GRAS... blabla



Et je suppose que tu habites Montcalm... Non.



Ah Bon?...  
Saint-Jean Baptiste? Non plus...



SAINT-SAUVEUR!  
C'est bien mieux...



# VIE DE QUARTIER

## Les églises en perte de vitesse Qu'en est-il de l'esprit de communauté ?

Par Frédéric Côté

**Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais lorsque j'ai vu des églises démolies ou vendues pour en faire des condos, ça m'a comme fait une petite crotte sur le cœur. Ça ne m'a pas laissé complètement indifférent.**

J'ai assisté, le temps d'un automne, à la destruction de l'Église Saint-Joseph dans le quartier Saint-Sauveur. J'y ai vu aussi des gens se rassembler pour vivre, en direct, la transformation radicale de ce lieu rempli de souvenirs. Il n'en reste plus, maintenant, qu'un immense trou. Et pas un trou de mémoire ! Tout ça m'a chicoté et j'ai donc eu le goût d'aller questionner le curé de ma paroisse.

### La sauvegarde des bâtiments... Une question de foi

L'abbé Jean Picher est curé de Saint-Sauveur depuis cinq ans et il habite le presbytère sur l'avenue des Oblats. Il est aussi curé de Saint-Roch depuis quatre ans. Pour lui, il y a plus important encore que la simple question des bâtiments. « La difficulté générale, c'est de voir que pour plusieurs, la foi est une réalité qui leur est complètement indifférente, qui n'a pas de place dans leur vie ». Toutefois, il précise qu'il rencontre très peu de gens hostiles à la religion, « c'est tout simplement que ça ne les intéresse pas ». D'ailleurs, il le constate de ses propres yeux : il y a de moins en moins de monde qui fréquente les églises. « Si tu n'as plus de monde qui vient, tu ne peux plus supporter financièrement ces bâtiments-là ». Signe que le problème est déjà bien réel, on a dû faire un appel de dons pour le chauffage de l'église Saint-Sauveur.

Il m'arrive aussi, des fois, de me dire que ces églises-

là, ont été des lieux de rassemblement où l'esprit de communauté était vraiment présent. Puis là, je me demande : c'est où dorénavant qu'on le retrouve cet esprit de communauté ? Sommes-nous plus individualistes ? En parlant avec monsieur le curé, il a eu une réflexion qui me semble rejoindre mon questionnement. Selon lui, si l'on demandait aux gens s'ils sont croyants, il y en a beaucoup qui répondraient que oui, mais que c'est une affaire personnelle. « L'aspect de se rattacher à un groupe, de faire partie d'une communauté, pour bien des gens, ce n'est pas très important dans le domaine religieux », souligne-t-il. Moi, je me demande si ce l'est dans d'autres domaines. Peut-être bien...

### Imaginer de nouveaux usages aux bâtiments

À la question que fait-on de nos églises, monsieur le curé apaise mes crain-



Jean Picher est curé de Saint-Sauveur depuis 5 ans. La perte de popularité des églises le préoccupe grandement.  
Photos : Frédéric Côté.

### Envisager des alternatives

« Ce que les gens assez actifs dans la paroisse (de Saint-Sauveur) ont voulu mettre sur pied, il y a quatre ou cinq ans, c'est ce qu'on appelle les Fêtes de la Fraternité, où quatre fois par année, on organise un rassemblement autour de quelque chose. Il y a eu une épluchette de blé d'inde. Une autre fois, ça été une soirée pour chanter ensemble, puis il y a eu la fête des voisins interculturelle. »

- L'abbé Jean Picher

tes. Pour lui, beaucoup des nouveaux usages ont été bons tout de même. « Dans celles qui n'ont pas été démolies, mais qui ont été plutôt transformées, je pense qu'il y a des choses intéressantes qui ont été faites : qu'on pense à l'École de cirque à Limoilou, à l'Église Saint-Paul-Apôtre qui est devenue une résidence, certaines sont devenues des coopératives (d'habitation), des HLM... Il me sem-

ble que l'usage est quand même resté bon parce qu'il est resté un usage communautaire. Puis, les paroisses n'ont pas cherché à faire le plus d'argent possible. » Me voilà rassuré. Que l'église revienne à la communauté... Ça me plaît comme projet ! »

Il reste trois églises dans Saint-Sauveur : Sacré-Cœur, Saint-Sauveur et Saint-Malo. L'abbé Picher est catégorique : « ce n'est pas sûr qu'on aura la possibilité de garder ces trois églises-là ouvertes encore, dans 5 ans ou dans 10 ans. Ce n'est pas sûr ». L'Évêque a d'ailleurs demandé de faire une étude pour déterminer lesquelles seraient finalement gardées. La vente de l'Église Sacré-Cœur, qui avait été envisagée à un moment, a été reconsidérée. C'est d'ici la fin de l'année 2014 qu'une décision devrait être prise. •

Église Saint-Sauveur	Église Sacré-Coeur
215, Avenue des Oblats 418-525-7550	340, rue Montmartre 418-525-4697
Lundi au samedi (sauf jeudi) 9h Dimanche 9h	Lundi au vendredi 8h30 Dimanche 10h30



# SOLIDARITÉ

## Café Solidaire au Tam-Tam Café Rencontre autour d'une boisson chaude

Par Françoise Bellemare

**Dix heures du matin. Il fait froid dehors et il fait bon rentrer au Tam-Tam Café, se réchauffer avec un bon café. Sur le mur derrière le comptoir bar, un tableau trône : 551 cafés, 181 soupes et 250 sandwiches donnés, deux, trois et deux items en attente. C'est quoi, ça ?**

Le concept de café solidaire a été lancé au *Tam Tam Café*, le 9 avril 2013. « Dans les faits, ça a commencé le vendredi 7 avril précédent : on n'a pas pu attendre et on a commencé à en parler », rectifie Benoît Maheux, gérant et animateur de l'organisation. Et hop ! C'était parti pour le premier *café solidaire* au Québec.

Ce concept, plus communément appelé « café suspendu », consiste à acheter un café pour soi et à en acheter un autre pour le donner à quelqu'un qui n'aurait pas les moyens de se le payer. Il est mis « en attente ». C'est une façon simple de partager et de donner au suivant, une tradition napolitaine (Italie) ayant fait son apparition au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

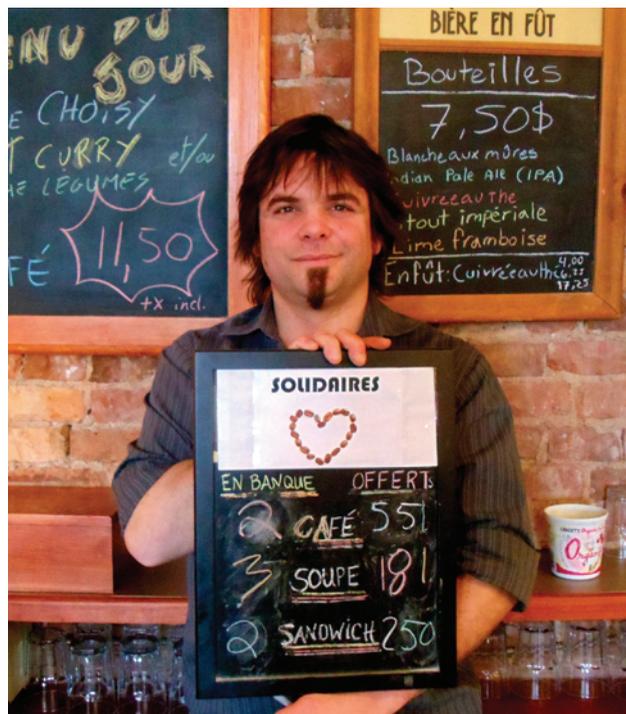
### Se mettre en action et rencontrer l'autre

C'est quand Benoît voit l'initiative passer sur Facebook qu'il s'empare tout de suite de l'idée. « On n'est pas exactement les premiers. Une semaine avant notre lancement, le *Café Tassé* à Sherbrooke offrait le concept. Mais ça n'a pas vraiment fonctionné ». Pourquoi alors ça fonctionne autant, au *Tam-Tam* ? Probablement en raison d'une mixité sociale bien établie. « Autant des professionnels à cravate, des gens qui viennent du quartier, d'autres de Haute-Ville que des itinérants se côtoient ici ».

Benoît ajoute au passage que le *Tam Tam* reçoit déjà depuis longtemps des itinérants qui demandent, par exemple, de l'eau chaude. « Maintenant, grâce au *Café solidaire* et au bon vouloir des gens, on peut leur offrir plus : un café, une soupe ou un sandwich ». Une générosité qui ne fait cependant pas dans la charité, puisque le concept ne consiste pas à donner pour donner. « On veut que les gens se mettent en action. Pas question de se faire

donner tout dans la vie. Imaginons une personne qui vit certaines difficultés de pauvreté et qui profite d'un bon café offert par une autre personne : ça les fait nécessairement se rencontrer, ce qui participe à une réelle mixité sociale, qui elle profite à tout le monde ! »

Pour éviter les abus, l'équipe du *Tam-Tam* limite à une utilisation par jour, tout en prônant



Benoît Maheux est très fier du succès du *Café solidaire*. Photo : Françoise Bellemare.

l'échange de services. Par exemple, un jeune vivant dans les résidences pourrait rouler des ustensiles en échange d'une soupe, sans que ce soit obligatoire.

### Une initiative qui inspire

Lorsqu'on lui demande si le *café solidaire* a donné lieu à des anecdotes, Benoît enchaîne tout de suite : « de toutes les sortes. J'avais été frappé d'apprendre, au début, qu'un prof du primaire de l'école Anne-Hébert avait donné comme devoir un travail de rédaction à ses jeunes sur le concept du *café solidaire*. Il est venu me remettre les copies, ensuite.

C'était super intéressant ! » C'est sans parler d'un party de Noël que le *Tam-Tam* a accueilli en décembre : l'employeur représenté a remis 300\$ au *café solidaire*. « C'était vraiment inattendu ! ».

Puis ça inspire d'autres initiatives. Un couple travaille présentement à pousser le concept pour venir en aide aux animaux des itinérants, quand d'autres propriétaires de restaurants, à Montréal, offrent la « pointe (de pizza) solidaire » et la « baguette solidaire », en France.

### Un succès qui dépasse les attentes

Benoît n'en revient tout simplement pas du succès de sa démarche. « Franchement, la réussite du *café solidaire* dépasse largement nos attentes. Il y a plein de bénéfiques indirects ! On m'appelle pour toutes sortes de raisons, que ce soit les médias ou les autres restaurateurs ». Il s'est aussi fait contacter par la Jeune Chambre de commerce de Montréal, pour l'inciter à déposer sa candidature dans la catégorie Jeune leader en responsabilité sociale. « Pourquoi pas ! »

On peut s'attendre à voir apparaître d'autres cafés solidaires. À présent, un deuxième lieu à Québec offre le concept, soit le *Café In*, dans Saint-Roch. Qu'en est-il de Saint-Sauveur ? Est-ce que ça pourrait fonctionner ? Benoît a confiance que oui. « C'est simple. Il suffit d'un tableau puis d'initier le mot ! » Le mot, qui se partage apparemment très facilement, jusqu'à présent. Le *Tam-Tam Café* célébrera le premier anniversaire du café solidaire, en avril : allez les voir ! •

### Les cafés solidaires dans le monde :

Allemagne, Australie, Roumanie, Belgique, Pays-Bas, Irlande, France, Norvège, Hongrie, Royaume-Uni, États-Unis, Suède, Pologne, Autriche, Bulgarie, Italie

**Au Québec :** Québec, Sherbrooke, Tadoussac, Montréal



Me Gaétan Maheux, L.L.L., D.D.N.  
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

7100, boul. Henri-Bourassa  
Québec (QC) G1H 3E4

Tél.: 418.622.0923  
Fax: 418.627.0247



Annick Papillon  
Députée de Québec

### Bureau de circonscription

275, boul. Charest Est  
Québec (Québec) G1K 3G8  
Tél : 418 523-6666  
Télé. : 418 523-6672  
annick.papillon@parl.gc.ca  
www.annickpapillon.npd.ca

# LUTTES SOCIALES

## Je carbure à l'indignation

Par Christian Loupret, Militant salarié à l'ADDS-QM

**Laissez-moi vous raconter l'histoire d'une dame, dont je tairai le nom. Elle a 36 ans. Elle sort d'un épisode d'itinérance et reçoit de l'aide sociale. Violée à l'âge de 6 ans, elle a finalement touché une compensation, toute maigre soit-elle, en novembre dernier. Elle a reçu 6 000 \$ du programme d'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC).**

Lorsqu'elle est allée chercher son chèque d'aide sociale, en décembre dernier, elle a informé son agent de cette situation et de ses aspirations. Le montant qu'elle a touché n'équivaut pas à une fortune, on s'entend... Mais il ravive son espoir de s'en sortir. Elle a donc confié à son agente ses projets. Madame vit présentement dans un centre d'aide et de prévention à l'itinérance. Elle espère pouvoir se relever grâce à ce montant et se refaire une vie avec ses jumeaux de huit ans. Pour cela, elle désire mettre 2 500\$ à l'abri, en attendant la fin de sa réhabilitation, en août prochain.

### Tout l'inverse de judicieux conseils

L'agente lui suggère de mettre cette somme dans un compte de développement individuel (CDI). Cette suggestion aurait été bonne, n'eût été de deux omissions graves. Premièrement, le motif de l'épargne ne concorde même pas avec les objectifs d'un CDI, comme par exemple acheter une automobile. Aller vivre avec ses bessons? Ça non ! Qu'une agente du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MESS) ignore quelque chose d'aussi fondamental à son travail est inadmissible.

Deuxièmement, et c'est ce qui a probablement le plus d'impact, jamais l'agente ne lui a mentionné l'existence

d'une date limite pour placer les sous de son indemnisation. Pourtant, après le 31 décembre, si ses avoirs liquides excédaient 1 500\$, sa prestation d'aide sociale serait amputée d'un montant équivalent à l'excédent. Et qu'arrive-t-il quand cet excédent est supérieur au montant de la prestation d'aide sociale ? On vous évacue de l'aide sociale...

### Un filet social troué...

Madame ne touche plus sa prestation depuis. Elle doit vivre de ses maigres avoirs, car elle ne pourra redemander de l'aide sociale qu'une fois que ses avoirs liquides seront inférieurs à 887 \$. Et pourquoi ? À cause de la négligence d'une agente du Ministère. À cause d'une fonctionnaire qui, bien que consciente du projet de madame et du danger auquel elle s'exposait dépassé le 31 décembre, a gardé le silence.



La moindre des choses, face à la menace d'une telle injustice du système, aurait été d'avertir Madame, de bien l'informer. Mieux encore, d'aviser son supérieur hiérarchique. Au lieu de cela, le MESS s'en lave les mains. Résultat : Une citoyenne qui avait espoir de se reprendre en main risque de s'enliser de nouveau dans la misère. D'une main le système lui rend justice pour l'agression subie dans l'enfance. De l'autre, ce même système reprend son aide, sans égard aux cicatrices laissées sur son parcours de vie, aux efforts, à la précarité...

### Décrier l'absurdité

De telles injustices ne doivent pas être passées sous silence. Imaginez-vous bien toutefois que si c'était le seul cas, vous ne liriez pas ces lignes. C'est aussi pour souligner le manque de connaissance et les fautes nombreuses dans l'application de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles. C'est déplorable, mais la seule impression que me laissent nos interactions avec le MESS, c'est qu'il manque de solidarité sociale. En attendant qu'il se réveille, je carbure à l'indignation ! •

# IMPÔT BÉNÉVOLE

Français ♦ Anglais ♦ Espagnol

À partir  
du 18 février jusqu'au 10 avril 2014

MARDI ♦ MERCREDI ♦ JEUDI  
13 H 30 à 15 h 45

Fermé le jeudi 17 avril 2014

**PATROLAVAL**

145, rue Bigaouette, Québec G1K 4L3  
418.522.2005



### Critères d'admissibilité

Une personne seule	25 000,00 \$
Un couple + chaque enfant à charge	30 000,00 \$ 2 000,00 \$
Un adulte avec enfant + chaque personne à charge supplémentaire	30 000,00 \$ 2 000,00 \$

Sans rendez-vous

Suite de la page 5.

personnes en désaccord avec la disparition du Centre Durocher, dans sa forme actuelle. Et ce, même si nous voyons d'un bon œil, l'arrivée de 54 logements communautaires dans le quartier. Vu notre mission, nous serions bien mal aisés du contraire. Par ailleurs, nous croyons qu'il aurait été possible, avec l'aide du gouvernement provincial, de rénover le Centre Durocher et de trouver un autre emplacement pour le projet de logement communautaire.

D'ailleurs, le Comité travaille sans succès, depuis plus de quatre ans, sur un projet de coopérative d'habitation, les *Jardins Saint-Sauveur*. Nous proposons aussi d'y inclure un CPE, sans que cela n'ait fonctionné. Difficile à comprendre...

### Préserver nos services

Le Comité est préoccupé par la perte, ces dernières années, des services de proximité dans le quartier. Le Centre Durocher en est un exemple frappant, même si on nous rabat les oreilles en nous indiquant qu'il s'agit simplement d'un déménagement. C'est le devoir des gouvernements municipal, provincial et fédéral de se soucier de

la qualité de vie des citoyens et citoyennes et celle-ci passe, entre autre, par la présence de services de proximité dans nos quartiers. Cette responsabilité incombe aussi aux organismes communautaires et sociaux du quartier qui devraient davantage avoir à cœur de répondre aux besoins de la population surtout ceux des jeunes et des aînés.

Si l'on en croit Chantal Gilbert, conseillère municipale de notre district, le Parc Durocher survivra à la démolition du Centre. Dans ce contexte, est-il encore possible d'imaginer que le projet de logements sociaux qui s'établira prévoie les espaces nécessaires pour permettre un point de service d'animation communautaire dans cette partie du quartier ? •

# PAGE DES LOCATAIRES

DES DROITS ? J'EN AI !  
JE M'INFORME !

## LOGEMENT À LOUER

Ateliers sur les droits  
des locataires



mercredi  
12 mars à 13h30

Au 301, rue de Carillon  
(Café et biscuits)

**INSCRIVEZ-VOUS !**

**VOUS VIVEZ ACTUELLEMENT OU VOUS  
AVEZ VÉCU EN MAISON DE CHAMBRES  
DANS LA VILLE DE QUÉBEC**

**VOUS VOULEZ CONTRIBUER À  
L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE  
DES CHAMBREURS ET CHAMBREUSES**

Nous vous invitons à participer à un comité  
pour partager votre vécu et poser des actions  
concrètes pour améliorer le quotidien des gens  
vivant en maisons de chambres

Le café, collation et un montant de 6 \$ seront offerts aux  
participants et participantes

Pour de plus amples renseignements ou pour vous  
inscrire, vous pouvez communiquer  
avec Lise Mercier au 418-640-5253  
infomaisondechambres@gmail.com

418-529-6158 ou au [cccqss@bellnet.ca](mailto:cccqss@bellnet.ca)



**Comité des citoyens et citoyennes  
du quartier Saint-Sauveur**



Autobus gratuit de Québec  
Inscriptions au 418-523-6177

**Pourquoi ça nous concerne ?  
Parce que dans Saint-Sauveur...**

- 76 % des ménages sont locataires.
- Le coût des loyers a grimpé d'environ 6 %, entre 2010 et 2012, dans la Basse-Ville.
- Jusqu'à 37 % des ménages du quartier paient plus de 30 % de leurs revenus pour se loger.

# LES MOTS D'ATOUT-LIRE

UN HOMME aime une FEMME.

RONALD

LA PAUVRETE EST SOUVENT  
POUR LES PERSONNES MOINS INTRUITES,  
J'AIMERAIS AVOIR DE LA CHANCE  
EGALE POUR tout LE MONDE.

Lucie

ICI au Québec nous sommes égaux  
entre les hommes et les femmes  
MAIS il faut se Respecter dans notre  
Égalité; ça serait meilleure dans  
notre vie.

YOHALI

## ABC

un jour La femme sera égale à l'homme.

J'aimes - Lire et écrire.

Nathalie

L'égalité est important pour  
nous avec le monde.

Lyme

Je suis contente que les hommes et les femmes  
sont égaux devant La Loi.

# LES MOTS D'ATOUT-LIRE



**Atout-Lire** est un groupe populaire d'alphabétisation. Ça veut dire que nous offrons des ateliers de lecture, d'écriture et de calcul pour des adultes qui veulent apprendre à lire et écrire ou qui veulent s'améliorer. Plusieurs participants d'Atout-Lire ont des choses à dire sur des sujets qui les touchent. Nous profitons de la collaboration avec le Carillon pour vous partager nos opinions, en bref, sur les thèmes du logement, de l'égalité hommes-femmes et aussi sur la situation des personnes ayant des difficultés en lecture et en écriture.  
Merci de nous lire!

La femme et l'homme  
sont égaux pour travailler  
et apprendre à lire et  
écrire à Atout-Lire.

Linda Pouliot 2014

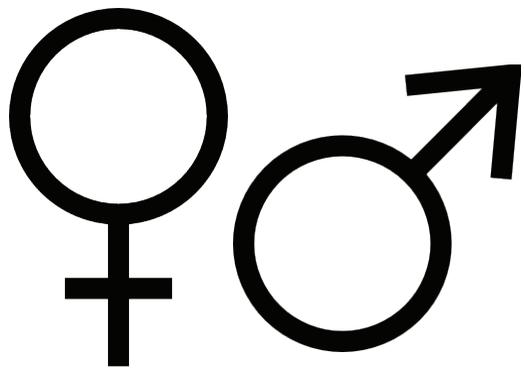
J'AI ÉTÉ UNE PERSONNE QUI A EU DE LA  
MISÈRE À LIRE ET À ÉCRIRE ET DEPUIS TROIS ANS  
J'AI APPRIS À LIRE CORRECTEMENT ET À ÉCRIRE  
ET PUIS À COMPTER.

Denis

ÇA VA Prendre combien de temps  
au gouvernement

à mettre des Règles aux Propriétaires  
de Logement.

À construire Plus de Logements à des  
Prix RAISONABLES.



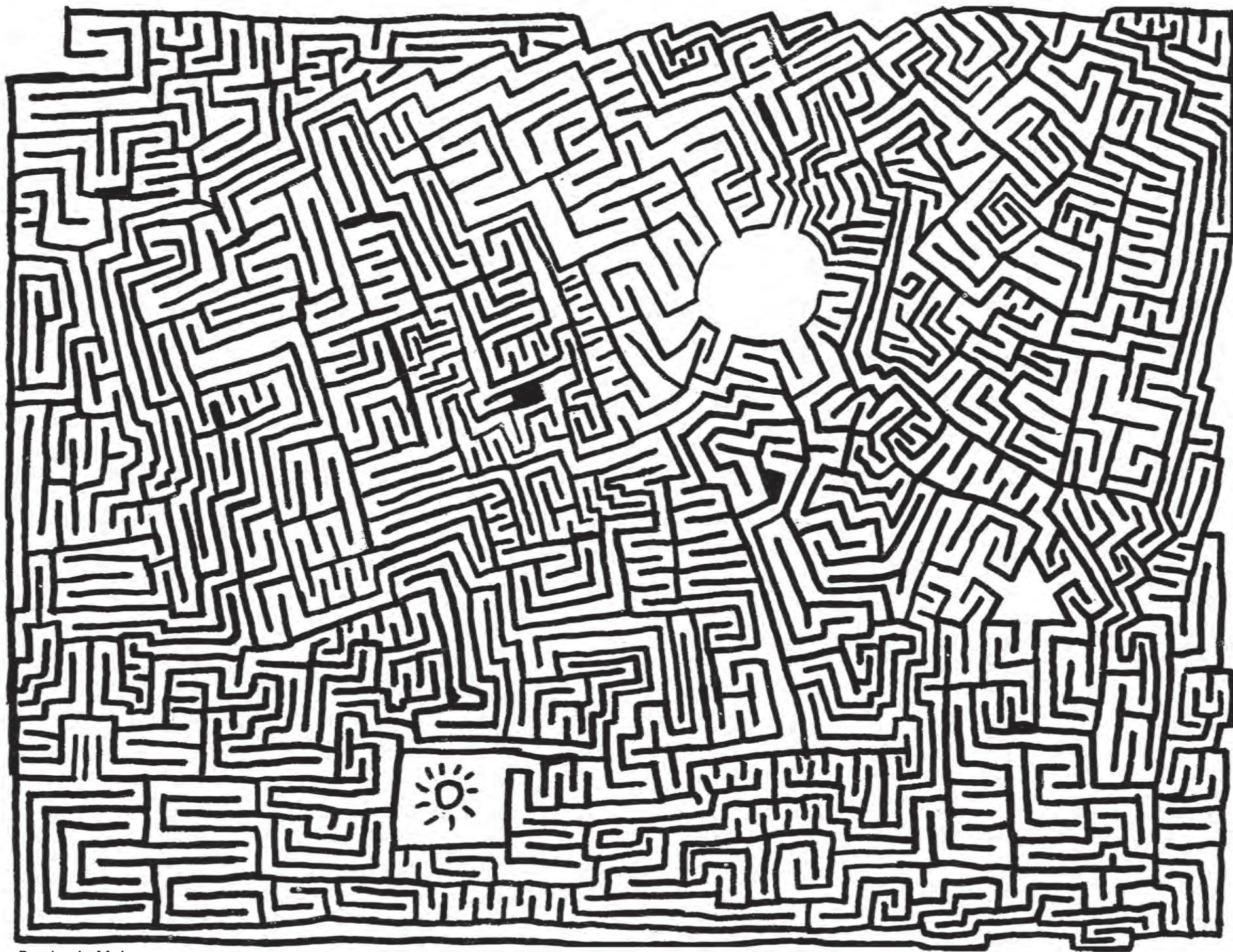
Les Personnes  
immigrantes, qui ont  
des enfants ne sont  
pas tolérées dans le  
H-L-M de ma fille.

Elena R.



# CULTURE ET LOISIRS

## Le Labyrinthe



Par Justin Moisan

18

Le Carillon / mars 2014

### Saint-Sauveur en Fleurs Samedi, 31 mai

Votre fête de quartier est à la  
recherche de bénévoles  
pour contribuer à l'édition 2014.

Vous êtes intéressés ?  
Contacter Marie-Joëlle au Comité  
au 418-529-6158



### Local à louer au 301

La maison Luc-André-Godbout, située au 301 Carillon, offre un local à louer, dans un environnement dynamique ou sont déjà regroupés plusieurs organismes communautaires. D'une dimension de 130 pied<sup>2</sup>, le local offre l'accès à plusieurs services : une grande salle de réunion, une cuisine, les journaux, du mobilier de bureau. Travailleur-euse autonome, groupe communautaire, OBNL, c'est un local à voir. Contactez Éric Martin au (418)529-6158 pour de plus amples renseignements.

# BABILLARD

## L'équipe Fraternité est un groupe de citoyens qui offre des activités où tous peuvent partager leurs dons.

Notre objectif est de reconnaître la valeur de chacune des personnes de notre quartier !

Nos activités sont pour tous et gratuites.  
 - Fête de la fraternité (avril)  
 - Fête multiculturelle (juin)  
 - Voisins en fête (septembre)

... Pour en savoir plus :  
 ... denis\_claire@bell.net  
 ... sur Facebook : Équipe fraternité  
 ... St-Sauveur  
 ...



## Comptoir vestimentaire

Tous les 1er lundi du mois vente à 50%

Nos spéciaux du mois de mars:

Liquidation de bottes et de vêtements d'hiver tout le mois

7 mars: Articles de cuisine et bibelots 50%

21 mars: 15 morceaux de vêtements pour 5\$

25 mars: 50% sur literie

Information: 418-529-6889

155 Av. du Sacré-Coeur  
 Québec, QC G1N 2W3



## AGA du Conseil de quartier

L'assemblée générale annuelle du Conseil de Quartier aura lieu, mercredi le 30 avril 2014. Une belle occasion pour s'impliquer dans Saint-Sauveur !

Pendant cette soirée, nous vous invitons à assister à une présentation sur le plan de lutte aux îlots de chaleur et le plan de verdissement des quartiers centraux. Pour plus d'information, visitez la page du conseil de quartier (sur monsaitsuveur.com) ou suivez nous sur Facebook.



## Rencontres Thématiques

20 mars : Services de Proximité

14 mai : Gentrification  
 Souper gratuit dès 17h30  
 Inscriptions obligatoires

Au 301 rue Carillon  
 418.529.6158



**Vous voulez annoncer dans le babillard communautaire? Contactez-nous pour faire paraître une annonce dans le prochain numéro du Carillon (en février).**

# Le Solidaire express



## Le saviez-vous?

Vous pouvez maintenant faire votre don en ligne de façon sécuritaire sur notre tout nouveau site web: [www.fsgpq.org](http://www.fsgpq.org)



FONDS DE SOLIDARITÉ DES GROUPES POPULAIRES



Rapport d'activités 2013

Le Rapport d'activités 2013 du FSPG sera en ligne très prochainement!

301, rue Carillon Québec (Qc) G1K 5B3 T. 418 529-4407 [fsgpq@bellnet.ca](mailto:fsgpq@bellnet.ca)  
 Nous émettons des reçus d'impôts. N° d'enr. à Revenu Canada : 118926369 RR0001

## DROIT DE PAROLE

JOURNAL DE LA BASSE-VILLE

QUÉBEC vol. 1 no 1, sept. 1974

GRATUIT



## Droit de parole fête ses 40 ans!

Un mensuel qui donne la parole à ceux et celles qui ne l'ont pas, depuis plus de 400 numéros.

Le premier numéro est paru en septembre 1974.

Droit de parole est le plus ancien journal communautaire québécois toujours publié!

40<sup>e</sup> anniversaire 1974-2014

# L'AUSTÉRITÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

Hausses chez Hydro-Québec: **22,2%**



D'ici à 2018, le tarif d'électricité augmentera de **22,2%**, suite à l'accumulation de **4 hausses**, dont un dégel du bloc patrimonial, une catastrophe pour les plus démunis-e-s. Pourtant, cette année, HQ accumulera des **surplus de plus de 3 G\$**.



Découvrez les autres conséquences:

**[AUSTERITE.ORG/FR/SERVICES-SOCIAUX](http://AUSTERITE.ORG/FR/SERVICES-SOCIAUX)**